



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ACTON
MUNICIPALITÉ D'UPTON

AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO G-100.1

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 1^{er} décembre 2020, le règlement numéro G-100.1 intitulé « *Règlement général de la municipalité d'Upton numéro G-100.1* ».

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 8^e jour du mois de décembre de l'an 2020.

Cynthia Bossé,
Directrice générale